



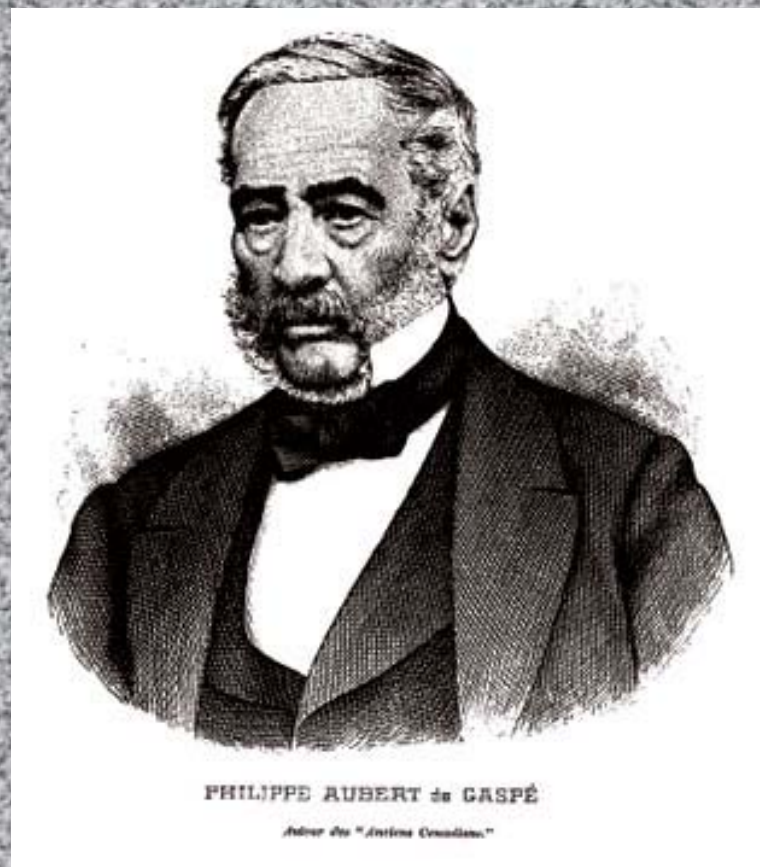
220

DM21.1

Projet d'aménagement de la promenade Samuel-De Champlain entre le pont Pierre-Laporte et la côte de l'Église à Québec

Québec

6211-23-005



« Le pont de la Pointe-Lévis avait pris à vive et fine glace pendant la nuit ; mais les canotiers l'avaient néanmoins traversé avec leurs canots en l'endommageant un peu. »

*c. 1800—Philippe Aubert de Gaspé, Les Anciens Canadiens ;
Notes et éclaircissements, Ch 1 b), p. 293 ; 1863.*

Plan de la présentation

- Contexte historique
- Le sport du canot à glace
- L'accès au fleuve à Québec
- Quai Irving vs. Anse Brown
- Besoins spécifiques d'aménagement

Contexte historique

Le pont de glace devant Québec



Archives photographiques Natman, Musée McCord d'histoire canadienne

Le pont de glace entre Québec et Pointe Lévis, 1833, peint par James Pattison Cockburn.

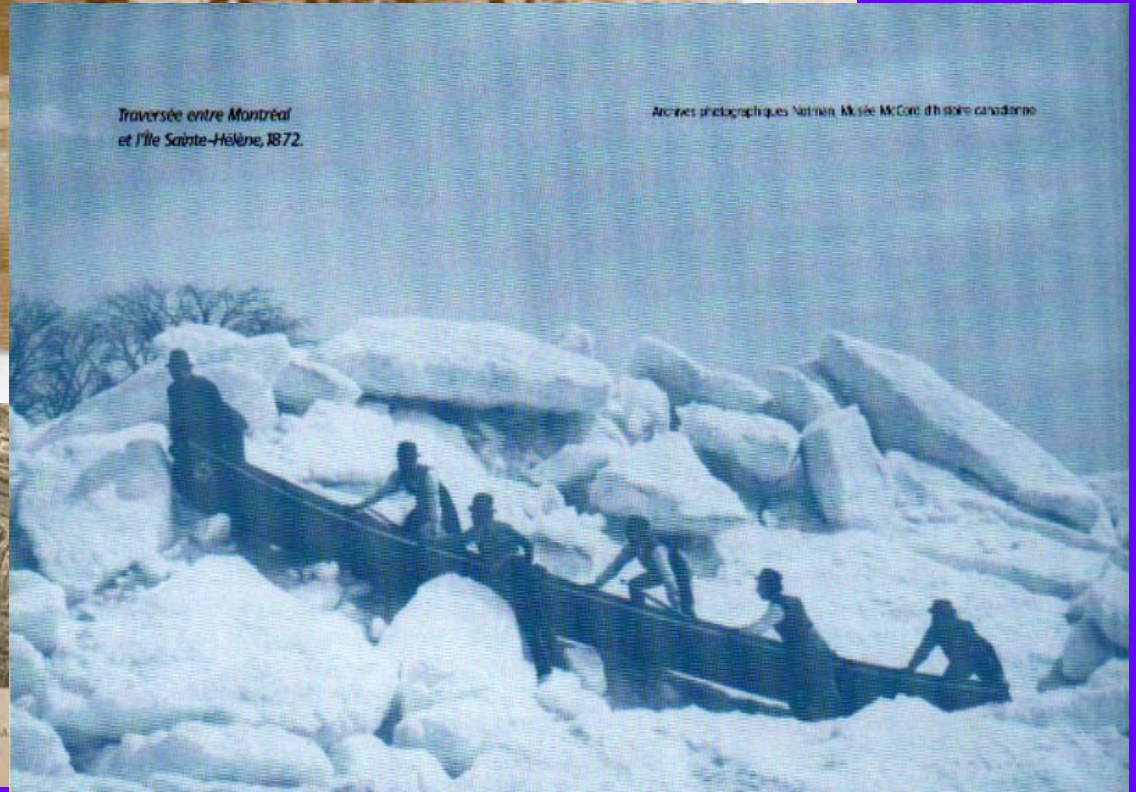




CANOT TRAVERSA

*Traversée entre Montréal
et l'île Sainte-Hélène, 1872.*

Archives photographiques Nation, Musée McCord d'histoire canadienne





Le sport du canot à glace



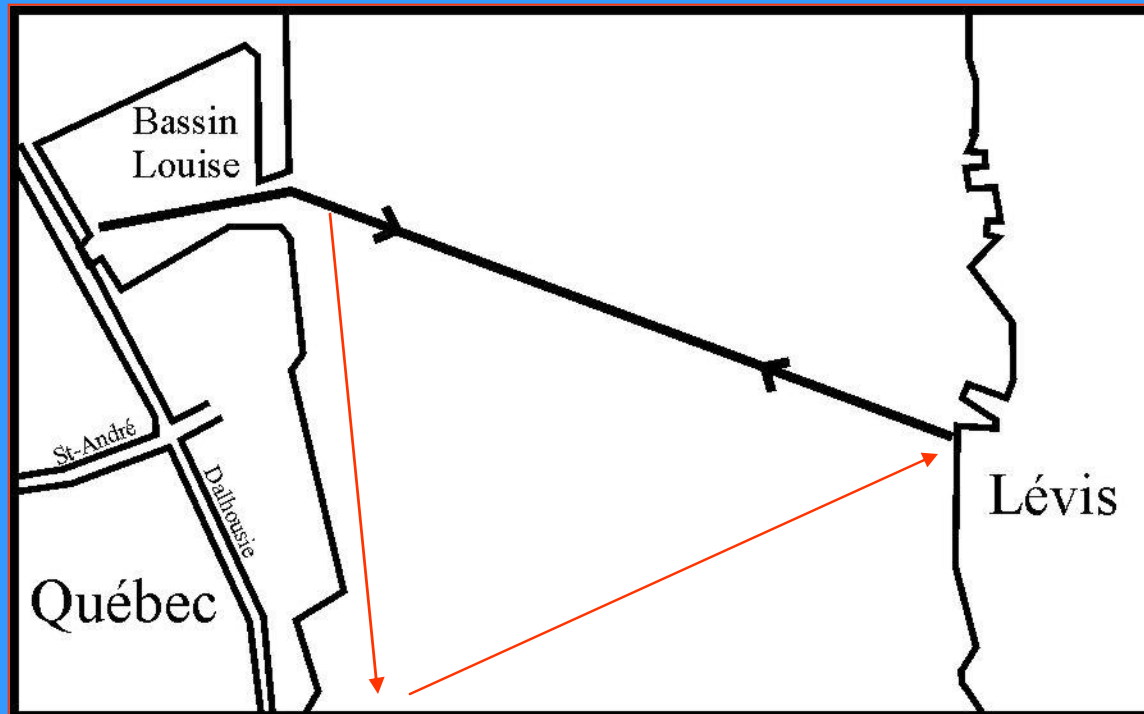
- Loi sur les compagnies, Partie III ; fondée en 1984
- 42 équipes
- 258 membres
- 14 ans à 61 ans, âge moyen : 33 ans ; H/F : 74/26 %
- Expérience moyenne : 4 ans

Source : Rapport du registraire 2005

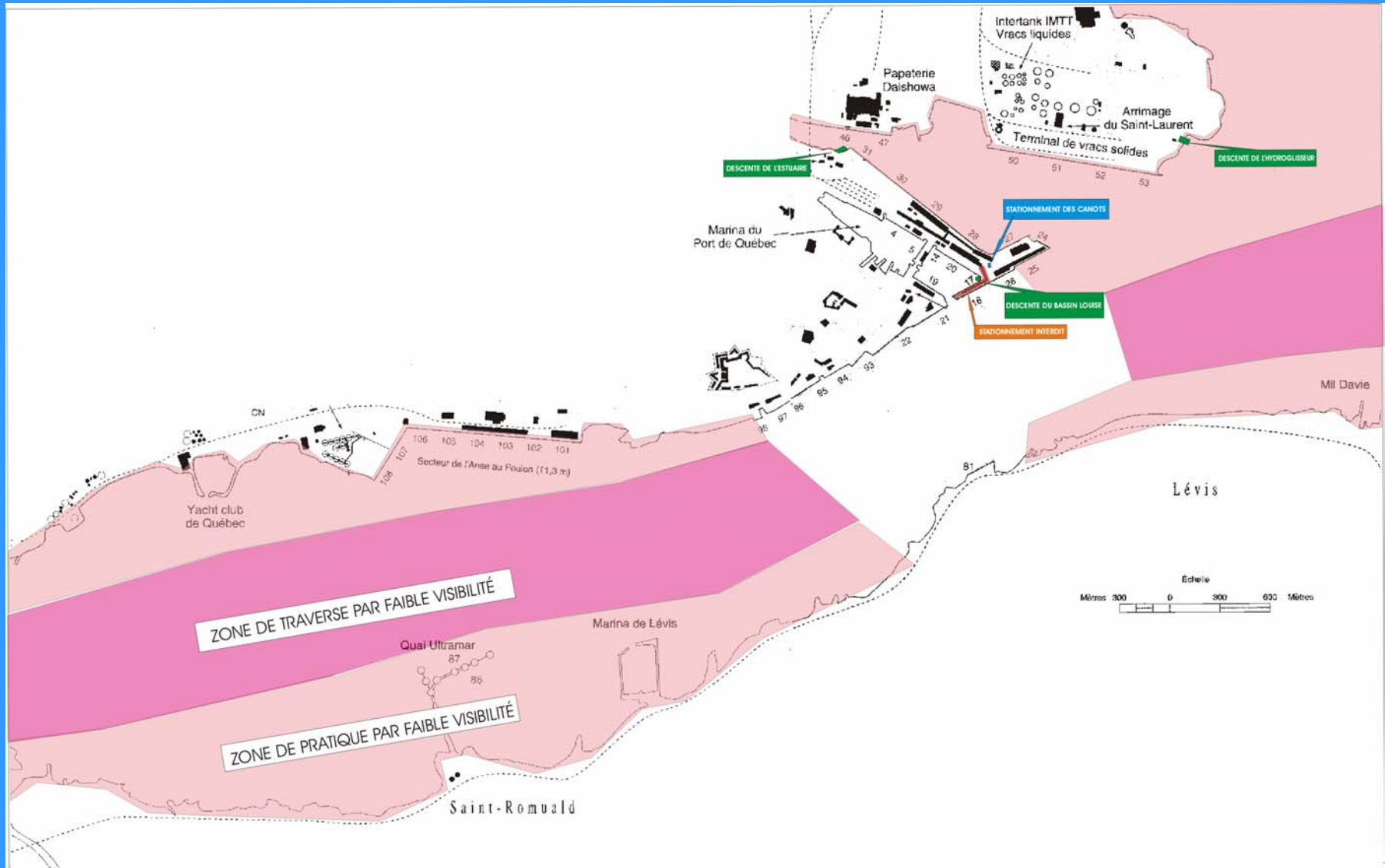
L'accès au fleuve à Québec



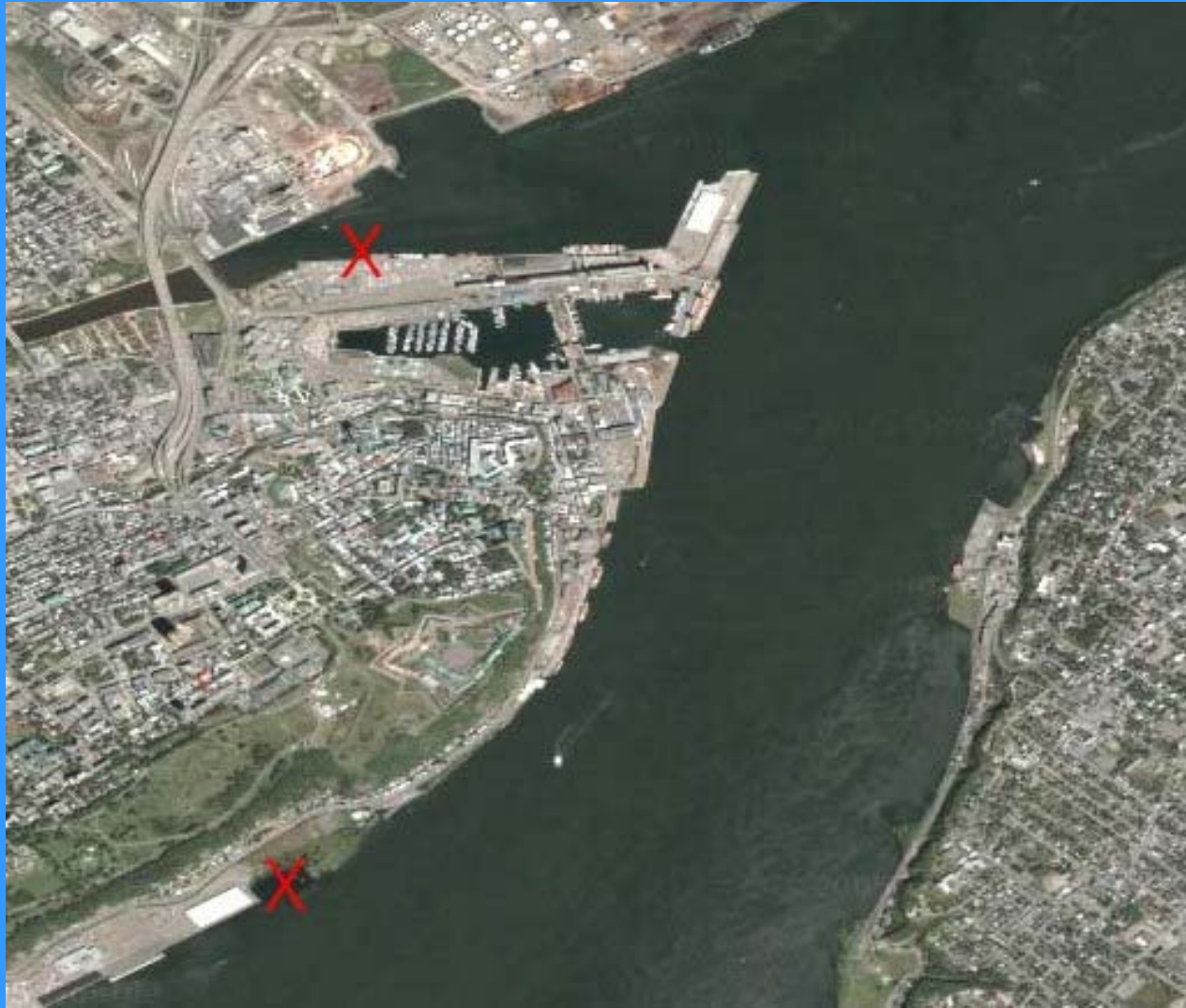
Parcours de course



Zones de pratique



Sites de mise à l'eau



Quai Irving vs. Anse Brown



Quai Irving



Anse Brown



Besoins spécifiques d'aménagement

Besoins d'aménagement

- ✓ Accès aisé au fleuve, quatre-saisons
- ✓ Stationnement (véhicules et remorques)
- ✓ Endroit aménagé pour se changer
- ✓ Hangar à cirage et à réparations mineures
- ✓ Rangement sur place des canots (tréteaux)

Accès



Photo : Île aux Coudres 96

Accès

- Canots de 130 kg à 150 kg (286 à 330 lbs)
- Descente adéquate vers le fleuve (hauteur prohibitive -> potence)
- Surface adéquate de la descente (adhérence, résistante aux crampons, risque de rayures à la coque, etc.)
- Considération quatre-saisons (glaces, marées, etc.)

Stationnement



Stationnement

- Canots de 8,4 mètres (28')
- Remorques laissées sur le site durant les pratiques / entre les pratiques ?
- Stationnement des véhicules des canotiers ?

Endroit pour se changer



Endroit pour se changer

- Au chaud
- Au sec
- Eau potable
- Bassin d'eau pour dégeler les crampons
- Plancher et bancs résistant au crampons
- Babillard pour communiqués ACCGQ
- Salle de rencontre
- Casiers qui barrent

Hangar cirage / réparations



Hangar cirage / réparations

- Chauffage léger pour sécher / cirer les canots ?
- Espace pour réparations mineures (ajustements, remplacement de pièce, etc.) ?
- Électricité et aménagements pour réparations plus importantes (sablage, fibre de verre, coupage de métal, etc.) ?

Rangement des canots



Rangement des canots

- Système sur tréteaux
- Espace suffisant pour 40 canots + ?
- Sécurité contre le vol / vandalisme ?

Conclusion

Précis

L'ACCGQ se félicite de ce que la pratique du canot à glace soit considérée dans le Projet d'aménagement de la promenade Samuel-De Champlain entre le pont Pierre-Laporte et la côte de l'Église à Québec par la Commission de la capitale nationale du Québec. L'aménagement du quai Irving en base des opérations de canot à glace **doit être réalisé en consultation avec l'ACCGQ** de manière à éviter les aberrations et les oublis. Dans le cas d'un projet moins spécifique, i.e., où l'on établit des facilités d'accès pour les plaisanciers nautiques en général, il sera tout de même pertinent de consulter l'ACCGQ en particulier afin que ces facilités puissent être aussi adaptées aux spécificités des canots à glace. **Le quai Irving n'est destiné qu'à être une base satellite d'activités de canot à glace**, avec une pertinence accrue durant la période estivale qui exige des infrastructures moins complexes. Les courses s'effectuant entre la bouche du bassin Louise extérieur et le quai de Lévis, une base centrale des opérations de canot à glace doit être envisagée **à proximité de ce secteur (<3 km)**. Le quai Irving est situé à près de 10 km du parcours des courses. L'anse Brown (2,7 km du bassin Louise) présente actuellement les meilleures dispositions pour jouer le rôle de base centrale des opérations de canot à glace. **Les choix d'investissements au quai Irving ne doivent nuire d'aucune façon à l'opportunité d'aménager l'anse Brown dans un avenir prochain** et aux fins mentionnées.

